CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016 MINIVERT

FFM

REGLEMENT PARTICULIER 2016

Organisateur

N° d'épreuve FFM 758
Moto-Club VICOMTOIS
N° d'affiliation 1248
Date 2 et 3 juillet 2016
Lieu VIC LE COMTE
Organisateur technique HEYRAUD JEAN-FRANÇOIS
Adresse 239, RUE ANTOINE FABRE VIC LE COMTE
E-mail moto.club.vicomtois@free.fr
Téléphone 04 73 69 23 68

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	HEYRAUD SABINE	Licence : N° 177068
Délégué FFM (Président du Jury)	CHALLAMEL Jean Claude	Licence : 006217
Membre du Jury :	PAPON Frederic	Licence : 051874
Membre du Jury	GUERREIRO Frederic	Licence : 012305
Commissaire technique responsable	F.F.M : FOURNIER Noël	Licence : 010561
Responsable du chronométrage	F.F.M	Licence :
Responsable du parc coureur	PETIT Thierry	Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

➲ Minivert 65cc

Age	De 8 à 12 ans
Licences	Inter Jeune / LUE / NJ
Cylindrée	65cc
Plaques	Numéro blanc sur fond bleu

➲ Minivert 85cc

Age	De 8 à 12 ans
Licences	Inter Jeune / LUE / NJ
Cylindrée	85cc
Plaques	Numéro blanc sur fond bleu

La limite d'âge minimum débute à la date anniversaire du coureur. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 13 ans au cours de l'année (né au plus tard en 2004).

Récompenses :

Une coupe sera offerte aux trois premiers du classement de la journée pour chacune des catégories.

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 00

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ..Dr ARNAUD TAILLANDIER

Nombre de secouristes ....15.....

Hôpital le plus proche ..ISSOIRE

Nombre d'ambulance(s) .....1.....

Temps de trajet (en min) .....15 minutes

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site ..TERRAIN DE MOTOCROSS DES CHAUMES

Adresse ROUTE D'YRONDE ET BURON VIC LE COMTE

Capacité Moto :

Pendant les essais : 40

En manche : 40

Caractéristiques :

Longueur du circuit .....1470 m.

Largeur minimum de la piste ....6 m....

Largeur de la grille .....30 m.....

Longueur de la ligne droite de départ .....

Nombre d'OCP* .....35.....

**Officiels Commissaires de Piste*

Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : 17/02/2016

Visa de la Ligue

Date : 14/03/16

LIGUE MOTOCYCLISTE RÉGIONALE D'AUVERGNE

Visa de la FFM

Date : 30/03/16

Numéro : 16/0342

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME 74 Av. Parmentier 75011 PARIS 01 49 23 77 09

MOTOCROSS VIC LE COMTE

TROPHEE TIMOTHEE BERTHON

☞ **Samedi 2 juillet 2016**

☞ **Contrôle des licences et technique de 11h00 à 13h00**

13h15 **Briefing catégories minikids, crosskids 65, 85 Espoirs**

ESSAIS LIBRES ET CHRONO

13h30	crosskids 65	5mn + 10mn
13h50	85 Espoirs	5mn + 15 mn
14h10	Quad Essais libres	15 mn
14h30	1e démonstration mini kids	10 mn

PAUSE

15h00	1e manche crosskids 65	12 mn + 1 tour
15h20	1e manche 85 Espoirs	15 mn + 1 tour
15h40	1e manche Quad	15mn+1 Tour
16h00	2e démonstration minikids	10 mn

PAUSE

16h30	2e manche crosskids 65	12 mn + 1 tour
16h50	2e manche 85 Espoirs	15mn + 1 tour
17h00	2e manche quad	15 mn + 1 tour
17h20	3e manche minikids	10 mn

FIN : 17h30

PODIUM ET REMISE DES TROPHEES 18H00

FEDERATION FRANCAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 AV. Parmentier
75011 PARIS
01 43 37 77 00

MOTO CROSS VIC LE COMTE

Programme Dimanche 3 JUILLET
Minivert 65cc et 85cc
Ligue 125cc et Open

8h10	Essai libre + Chrono 125cc (5+20min)
8h40	Essai libre Minivert 85cc (15min)
9h	Essai libre Minivert 65cc (15min)
9h20	Essai libre + Crono Open A (5+20min)
9h50	Essai libre + Chrono Open B (5+20min)
10h20	Essai Chrono Minivert 85cc (10min)
10h30	Test de départ Minivert 85cc (5min)
10h40	Essai Chrono Minivert 65cc (10min)
10h50	Test de départ Minivert 65cc (5min)
11h	1ère manche 125cc (15min + 1tr)
11h25	1ère manche Open Série A (15min + 1tr)
11h50	Chrono Open Série B (15min + 1tr)
	Pause midi
13h15	H-10 Tour de Reconnaissance Minivert 85cc
13h25	1ère manche Minivert 85cc (15min + 1tr)
13h50	H-10 Tour de Reconnaissance Minivert 65cc
14h	1ère manche Minivert 65cc (15min + 1tr)
14h25	1ère manche Open Série B (15min + 1tr)
14h50	2ème manche 125cc (15min + 1tr)
15h15	2ème manche Open Série A (15min + 1tr)
15h40	H-10 Tour de Reconnaissance Minivert 85cc
15h50	2ème manche Minivert 85cc (15min + 1tr)
16h15	H-10 Tour de Reconnaissance Minivert 65cc
16h25	2ème manche Minivert 65cc (15min + 1tr)
	Entracte + Remise prix Minivert
17h	2ème manche Open Série B (15min + 1tr)
17h25	Consolante Super Trophée (10min + 1tr)
17h45	Super Trophée (10min + 1tr)

FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME
FFM
74 Av. Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00